

# CAP TAPISSIER D'AMEUBLEMENT



## MÉTIER D'ART ET DU CUIR

### LE MÉTIER

Le tapissier d'ameublement habille et/ou restaure les sièges, fauteuils et literie à la demande d'un architecte d'intérieur ou directement du client. Il décore murs et fenêtres à l'aide de tissus, rideaux, coussins, têtes de lit... Il peut aussi s'occuper de la pose de moquettes, tapis, stores ou même de tableaux et de miroirs. Il a une bonne connaissance des styles de mobilier.

### CONDITIONS D'ACCÈS

De 15\* à 25 ans ou plus\*\*

### ALTERNANCE

Sur 2 ans (34 semaines en entreprise et 13 semaines au Campus)

### PERSPECTIVES D'EMPLOI

Ouvrier qualifié

### ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Dans un atelier artisanal ou dans une entreprise de tapissier d'ameublement :

- Prendre connaissance des matières premières et de leurs utilisations ;
- Effectuer des décors d'intérieurs (sièges, rideaux, coussins, dessus de lit etc.) ;
- Acquérir différentes techniques de réalisation ;
- Créer des dessins d'art, des croquis, des perspectives et des dessins de coté ;
- Apprendre les styles de mobiliers des différentes époques.

\* et \*\* voir au verso

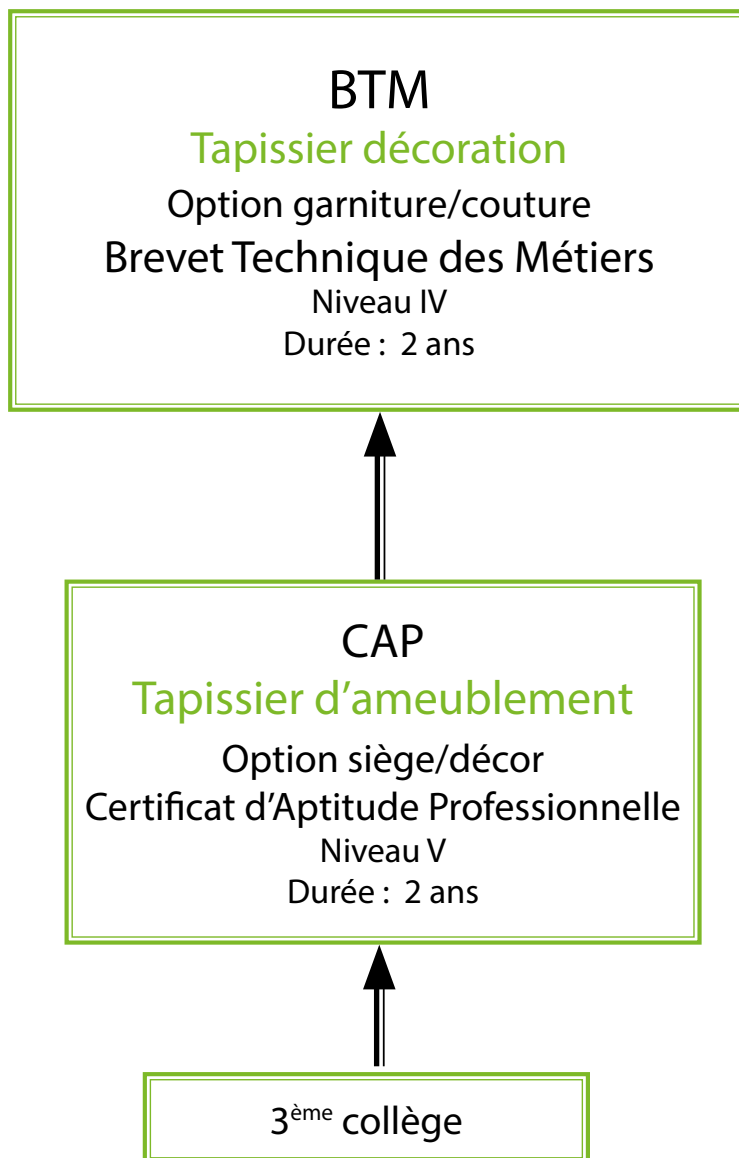
### Campus des Métiers et de l'Artisanat

Pôle d'activités Cugnot - 5-7, rue Joseph Cugnot 37300 - Joué-lès-Tours  
campus37@cm-tours.fr  
www.campusdesmetiers37.fr  
Tél. : 02 47 78 47 00



# METIERS D'ART ET DU CUIR

## Tapissier d'ameublement



\* Les jeunes de moins de 15 ans ayant achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire (fin de 3e) comme stagiaire de la formation professionnelle, sous statut scolaire, dans un lycée professionnel ou dans un centre de formation d'apprentis et peuvent entrer en apprentissage dès lors qu'ils ont atteint l'âge de 15 ans et un jour.

\*\* Depuis la loi du 8 août 2016, l'apprentissage est ouvert jusqu'à l'âge de 30 ans . Projet ouvert à quelques régions, dont la région Centre-Val de Loire.



L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire  
avec le Fonds Social Européen

